

SECTEUR 6. RUE TRAOU PONT



Le site est destiné à accueillir une extension du lotissement.

Une préservation des haies et talus existants, mais aussi des éléments naturels à proximité, est nécessaire dans l'aménagement du site.

La réalisation d'un axe central à double entrée doit permettre la sortie des véhicules en toute sécurité. Les accès individuels vers la rue Traou Pont sont à éviter.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur.

Superficie :		1,09 hectare	
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :		12 logements / hectare	
Nombre de logement (min) :		13	
Nombre de logements sociaux (min) :		1	
Système assainissement privilégié :		Collectif	
Programmation estimée :		2027-2030	